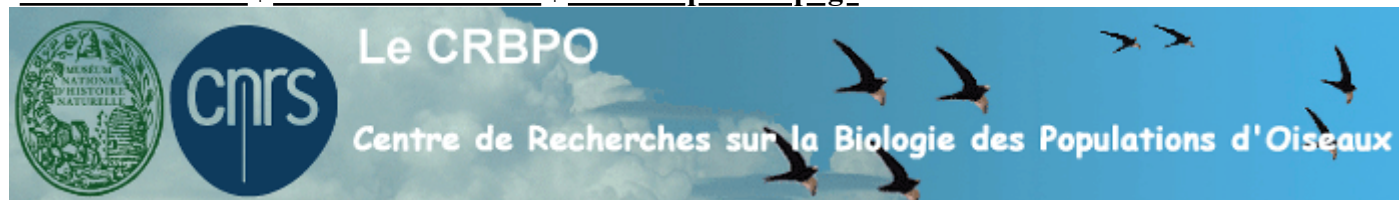


[Aller au contenu](#) | [Aller à la recherche](#) | [Aller au pied de page](#)



[Accueil](#) [Guide du bagueur](#) [Pratiques du baguage](#)

Transport et contention nocturne

Article mis en ligne le 17 août 2022

En cas de capture volumineuse crépusculaire empêchant de relâcher les oiseaux au moins 15 minutes avant la nuit (et exclusivement dans ce cas), on sera obligé de les conserver sur la nuit, voire de les transporter vers un lieu de stockage nocturne sécurisé.

En effet, de nombreux passereaux diurnes se révèlent incapables de s'orienter ou de se déplacer de nuit, difficulté accrue par le stress de capture. Ceci est également vrai pour certaines espèces qui migrent de nuit (Sylviidés, Muscicapidés, Motacillidés, Turdidés ...). Le relâché dans ces conditions ferait courir un risque accru de prédation pour les oiseaux alors immobiles, à découvert, dans un lieu inadapté pour dormir.

Protocoles concernés

Cela concerne tous les protocoles qui nécessitent de réaliser des captures massives d'oiseaux grégaires non-reproducteurs qui se rassemblent en (pré-)dortoir pour la nuit : VOIE, GIBIER, SPOL hivernaux, SPOL Moineau, ainsi que certains PHENO-SEJOUR et Programmes Personnels.

Dans les cas suivants, les oiseaux **doivent être relâchés immédiatement après le marquage, sans contention nocturne** :

- **Capture crépusculaire d'oiseaux en période de reproduction ou d'espèces réputées sensibles** : vous devez définir les horaires de capture pour parvenir à les relâcher ≤ 15 minutes avant la nuit. En aucun cas, ils ne doivent être conservés sur la nuit (sauf situation d'urgence).
- **Oiseaux capturés de nuit en migration active** : ils sont relâchés de nuit, le plus rapidement possible après le marquage, et AVANT le lever du jour. Ces individus doivent pouvoir poursuivre leurs déplacements nocturnes (SMAC, GIBIER pour rallidés, caille des blés).

Méthodes et matériels de contention

Les lieu et mode de contention, pendant le transport et la contention nocturne, **doivent protéger les oiseaux** :

- du **stress** et l'**excitation** : calme, à l'obscurité, pas de bruit, pas d'odeur humaine, minimum de vibration pendant le transport et pendant le stockage nocturne (soit pas de contact entre les pochons, pas d'empilement de cartons, support rigide réduisant les transmissions de vibration d'un contenant à un autre),
- du **froid**, du **chaud**, de l'**humidité** et du **vent** : garder les oiseaux dans des conditions proches des conditions naturelles de repos (p. ex. pas de chauffage en hiver, < 20°C)
- des **prédateurs** (sauvages et domestiques, y compris rongeurs),
- des **parasites/pathogènes des autres oiseaux** : ne pas utiliser de contenant déjà souillé, minimiser le nombre d'oiseaux par carton,
- du contact avec du matériel dédié aux **oiseaux domestiques** (contenants, nourriture, accessoires) : **ne pas risquer de transmettre aux oiseaux sauvages les pathogènes portés par les oiseaux domestiques.**
- de l'**évasion**.

Pas de boisson ni de nourriture pendant la contention nocturne et le transport.

Contenant	Préconisations d'usage Conditions de contention et d'entretien
POCHON	<p>Préconisation : nombre d'individus modéré (quelques dizaines) ou espèce non-grégaire de petite taille (<60 grammes).</p> <p>Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sacs propres en tissu, sombres, respirants ; • 1 seul oiseau par pochon ; • pas de contact entre les pochons. <p>Dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • petits passereaux : 20 (larg.) x 15 (haut.) cm, • moyens passereaux : 30 (larg.) x 20 (haut.) cm. <p>Prévention sanitaire : lavage à 60° après chaque usage.</p> <p>Pour le transport : éviter le balancement (suspension et maintien par des personnes)</p>
CARTON	<p>Préconisation : nombre d'individus élevé (>50) ou espèce grégaire ou espèce de taille moyenne (>60 g)</p> <p>Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • boîtes en carton épais (à cannelure de préférence), propres, aérées (suffisamment de trous) ; • revêtement au sol absorbant les fientes (serviette éponge, sciure, sable, papier absorbant). Si le contenant est suffisamment spacieux, placez quelques perchoirs (ce qui réduit également leur stress), recouverts d'un revêtement anti-dérapant (stabilité de l'oiseau). • 1 seul oiseau par carton pour les espèces non-grégaires, et oiseaux apparemment malades ; • 2 à 10 oiseaux de la même espèce par carton pour les espèces grégaires, le nombre étant ajusté à la taille du carton ; les espèces grégaires sont plus calmes (moins stressées) lorsqu'elles sont contenues en groupe ; • un système de porte doit permettre d'entrer/sortir les oiseaux un à un, en perturbant le moins possible les autres ; • les cartons sont posés à plat, séparément (jamais superposés).

	<p>Dimensions : chaque oiseau doit bénéficier d'un volume de 1.5 x sa taille, soit en général un carton de 60 (long.) x 40 x 40 cm pour 10 individus</p> <p>ATTENTION AU NOMBRE D'OISEAUX PAR CARTON : la principale cause de mortalité est la concentration trop importante d'oiseaux par carton, du fait d'une chaleur excessive, du piétinement des individus faibles, ou de l'épuisement par dérangement permanent par les individus se cherchant une place.</p> <p>Prévention sanitaire : cartons à usage unique.</p> <p>Pour le transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pas de superposition, • assurer un revêtement au sol qui permet aux oiseaux de se stabiliser (p. ex. serviette éponge). • bien les caler.
CAISSE RIGIDE	<p>Préconisation : espèce de grande taille, pour lesquelles un matériau plus résistant que le carton est nécessaire.</p> <p>Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • caisse en plastique (type cage à volailles ou à pigeons), pour permettre une désinfection efficace ; • recouverte d'un tissu opaque, respirant ; • reste : comme pour les cartons ; • ATTENTION : les structures métalliques (grillage) sont à bannir en raison des risques de blessures, d'abrasion du plumage et d'intoxication (par le zinc contenu dans tous les matériaux galvanisés). <p>Dimensions : comme pour les cartons.</p> <p>Prévention sanitaire : nettoyage au détergent puis au désinfectant (cf. protocole grippe aviaire). Reste, comme pour les cartons.</p>
TUNNEL TENTE ENCLOS	<p>Préconisation : pour les <u>espèces à risque de myopathie de contention (limicoles, ardéidés, voir article dédié)</u>.</p> <p>Conditions : à définir au cas par cas, lors de la demande du PROGRAMME PERSONNEL</p>

Sur la base des connaissances actuelles (**Duarte 2013**), la contention en pochon ou en carton semblent équivalentes pour les oiseaux : pas de différence détectée de température interne, fréquence cardiaque, et perte de masse nocturne chez l'hirondelle rustique et la bergeronnette printanières.

Transport

Le transport doit rester :

- **exceptionnel**, uniquement s'il n'existe pas sur place près du site de capture de solution satisfaisante pour assurer la sécurité des oiseaux pendant la nuit, et uniquement si il est absolument indispensable de réaliser des captures jusqu'au crépuscule.
- Dans un rayon et une durée limités : **≤ 10 km du lieu de capture, soit ≤ 15 minutes de transport**.
Les conditions de transport préviennent les mêmes risques que les conditions de contention nocturne (cf. ci-dessus). Le conducteur adopte une conduite calme, souple et à vitesse modérée afin d'éviter vibrations inutiles. Les occupants du véhicule limitent les bruits, mouvements et autres nuisances pour les oiseaux au strict nécessaire (pas de claquement de portière, conversation, téléphone, musique, cigarette ...).
En cas de température élevée (20-30°C), il peut être nécessaire de rouler fenêtres ouvertes ou d'activer la climatisation. Au-delà de 30°C, le transport d'animaux vivants est interdit.
Pour les petites espèces, il est préférable de ne pas mettre de perchoir pour le transport.

Relâché sur site

Les oiseaux sont relâchés **le plus tôt possible** dès l'aube (soit contention nocturne maximale ≤ 15 heures), et **SUR LE LIEU EXACT DE CAPTURE** initiale (translocation interdite).

Les cartons ou boîtes sont posés au sol, ouverts, puis les participants s'éloignent rapidement afin de laisser les oiseaux s'envoler à leurs convenances.